

Le Canada se réjouit des progrès substantiels accomplis ces derniers jours par les États-Unis et l'Union soviétique en ce qui concerne toute une série de questions fondamentales.

L'abandon, en particulier, de l'idée de lier la recherche sur la défense stratégique aux progrès concernant le contrôle des armes nucléaires stratégiques est une évolution très positive.

Il en va de même des progrès enregistrés dans le domaine de l'élimination des armes chimiques, y compris l'échange de données sur les stocks. Nous applaudissons vivement à la proposition du Président Bush de ramener les stocks à moins de vingt pourcent des niveaux actuels pendant que se poursuivent à Genève les efforts de négociation d'une convention sur les armes chimiques.

Le Canada souscrit également à l'accord américano-soviétique visant à étudier la possibilité d'un arrangement des « ciels ouverts » entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie.

Le caractère audacieux d'un tel arrangement tient à sa simplicité même : l'espace aérien des membres de chaque alliance serait ouvert à l'aviation de l'autre alliance sous réserve uniquement du respect des règles fondamentales de la sécurité aérienne. Tous pourraient de la sorte s'assurer que les activités militaires ne sont pas le prélude d'une attaque-surprise.

Dès le départ, nous avons exhorté les États-Unis à aller de l'avant avec cette proposition inspirée, afin d'en faire un accord inter-alliances.

Un accord « À ciels ouverts » serait un symbole convaincant des nouvelles relations Est-Ouest. Il donnerait confiance et serait un outil utile pour la vérification d'autres accords, notamment un accord sur les forces conventionnelles en Europe.

Nous sommes prêts cependant à aller au-delà de l'appui de principe. Dimanche dernier, après des consultations auprès des membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, le Premier ministre Mulroney a rendu publique l'offre du Canada d'organiser dès novembre une conférence inter-alliances afin d'explorer les possibilités d'un accord formel dans ce domaine.

Il est capital que soient approfondies et élargies les relations Est-Ouest. La paix, en tant que structure stable, ne peut reposer uniquement sur une convergence de vues relativement à la maîtrise des armes, peu importe l'étendue d'un pareil accord.

Pour être durable, la paix doit reposer sur la compréhension, un sentiment de difficultés partagées et des enjeux communs pour l'avenir. Par-dessus tout, il faut que chaque partie ait le sentiment que la survie de l'autre est dans son plus grand intérêt. Il faut s'entendre non seulement sur la façon d'éviter la guerre mais aussi sur les avantages de la paix. . . .

C'est pour cette raison que le Canada appuie vigoureusement l'élargissement du champ d'activité de l'OTAN, qui poursuit de façon plus énergique le dialogue politique et social prévu dans son mandat. À ce chapitre, lors du dernier Sommet de l'Organisation, une proposition canadienne a été adoptée dans le but d'aider les jeunes dirigeants politiques à se familiariser avec le fonctionnement de la démocratie. Il nous faut d'autres initiatives du genre.

Les progrès constatés dans les relations Est-Ouest dépendent en bonne partie du renouveau qui balaie l'Europe de l'Est et l'URSS. L'idéologie fait place au compromis. Les gouvernements reconnaissent que les vieilles méthodes ne fonctionnent pas, que de nouvelles stratégies sont nécessaires, qu'il peut être intéressant de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et que la coopération dans le domaine économique et social n'est pas un signe de défaite mais plutôt une recette assurée.

La coopération est devenue synonyme de réalisme

Le Canada appuie sans équivoque les changements en cours dans les pays de l'Est. Il ne doit pas y avoir de retour en arrière. En Occident, nous devons trouver des façons nouvelles de consolider le remarquable processus de réforme et de libéralisation en cours. . . .

Le totalitarisme tombe en discrédit non parce que ceux qui en sont l'objet le considèrent comme une erreur, mais parce qu'il ne fonctionne pas. Il ne donne pas les résultats escomptés.

Non seulement la démocratie est-elle un ensemble de valeurs, mais c'est aussi une prémisse voulant que personne n'ait le monopole de la vérité, que différents groupes puissent proposer à diverses époques des solutions différentes à des problèmes variés. C'est la politique du pragmatisme. Elle fonctionne. Elle remplit ses promesses.

Le marché libre n'est pas seulement une façon particulière d'ordonner l'économie, c'est aussi un cadre qui permet à l'indi-

vidu d'être rétribué selon sa valeur, ses efforts et ses possibilités. C'est un système adapté à la nature humaine. C'est le système économique du pragmatisme. Il fonctionne. Il porte fruit.

C'est pourquoi le Canada se réjouit de la vague de démocratisation et du mouvement vers l'économie de marché qui sont manifestés partout dans le monde. Tout espoir de stabilité sociale repose sur cette tendance. Et cette stabilité est un fondement solide pour la paix internationale. . . .

Le retrait soviétique de l'Afghanistan, les règlements intervenus en Angola et en Namibie, le cessez-le-feu conclu entre l'Iran et l'Iraq et les progrès évidents en Amérique centrale témoignent tous d'une nouvelle volonté de compromis. Ils témoignent aussi du rôle crucial joué par l'Organisation des Nations Unies et son Secrétaire général dans la recherche d'un ordre mondial.

Beaucoup reste à faire. L'absence de guerre n'est pas synonyme de paix. Il faut que la communauté internationale continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que les initiatives en cours dans ces régions troublées passent de la trêve au règlement, de l'affrontement à l'accommodement. . . .

À mesure que des conflits régionaux ont été maîtrisés, c'est le maintien de la paix, instrument unique et important des Nations Unies, qui est entré en jeu. Parallèlement, des suggestions opportunes et pragmatiques ont été faites en vue d'améliorer le fonctionnement et le financement. Le Canada appuie les efforts du Secrétaire général qui veut assurer et rationaliser le financement des opérations de maintien de la paix. Cette activité occupe désormais une place trop importante dans les missions de notre Organisation pour être tributaire d'un financement aléatoire.

L'édification d'un nouveau régime de droit international a été l'une des tâches centrales de notre Organisation. Cela s'est fait avec assiduité et souvent sans bruit. Nous sommes à jeter les assises d'une société internationale régie par les principes de droit et les codes de conduite. À l'instar des nations, la communauté internationale ne peut trouver de stabilité sans la règle de droit, et la règle de droit est sans effet en l'absence de consensus. L'intégration dans les législations nationales des droits définis et codifiés par les Nations Unies dans la Déclaration des droits de l'homme ainsi que dans les